## proceduracivile.ch

Francesco Naef, Répertoire de jurisprudence sur le CPC suisse, in: proceduracivile.ch, (consulté le 30.10.25)

## Art. 285 Requête en cas d'accord complet

La requête commune des époux contient:

- a. les noms et adresses des époux et, le cas échéant, la désignation de leur représentant;
- b. la demande commune de divorce;
- c. la convention complète sur les effets du divorce;
- d. les conclusions communes relatives aux enfants;
- e. les pièces nécessaires;
- f. la date et les signatures.

